



# Le logement à Saint-Gilles

## Le mot du bourgmestre



**L**e logement est une priorité de notre collège et le souci de justice sociale nous sert de boussole. En effet, trouver un logement de qualité à un prix abordable représente un défi pour une partie de notre population. Les pouvoirs publics doivent être un acteur du droit au logement et, depuis de nombreuses années, nous agissons. Saint-Gilles dispose d'une Régie foncière gérant près de 900 logements destinés aux revenus moyens. Et, malgré un contexte économique compliqué, nous poursuivons notre politique de création de logements avec pas moins de 10 projets en cours.

L' AIS Saint-Gilles est également un acteur incontournable, avec ses quelque 210 logements. Comme vous le lirez, avec le projet de socialisation des loyers, Saint-Gilles joue le rôle de commune-pilote, au bénéfice des locataires, en collaboration avec la Secrétaire d'état au logement.

Enfin, le Foyer du Sud gère quant à lui plus de 1.150 logements sur notre territoire. Pour agrandir encore ce

parc, dans une commune presque totalement urbanisée, nous développons un projet innovant de transfert de logements depuis le patrimoine de la Régie vers le Foyer du Sud afin d'augmenter structurellement et rapidement le nombre de logements sociaux. Cette offre publique joue un rôle considérable notamment en matière de stabilisation des prix du foncier. Mais cette action seule ne suffit pas. La commune et la Région se sont donc associées dans le cadre du Plan Urgence Logement, avec entre autres pour objectif d'augmenter l'offre publique de logements et d'agir sur le marché immobilier privé.

Concrètement, grâce au réseau d'acteurs locaux (services communaux, CPAS, CAFA, AIS, services de police...), nous menons des actions concrètes visant à lutter contre les logements insalubres ou encore les marchands de sommeil, qui exploitent les situations des personnes les plus fragiles. Saint-Gilles est aussi une commune très active en matière de lutte contre les logements ou les

immeubles inoccupés, ceci avec un impact direct sur la remise en logement de ces biens. C'est aussi un moyen de lutter activement contre les mécanismes de spéculation immobilière. Nous développons enfin des outils pour encadrer les locations types AIRBNB ou de coliving qui, outre les nuisances qu'elles peuvent générer, participent à la réduction du parc de logements locatifs. Nous avons d'ailleurs soumis au conseil communal du mois de mars un règlement taxant le coliving.

Dans une commune complètement construite, il faut faire preuve d'inventivité pour garantir l'accès au logement. C'est par l'action combinée de tous les acteurs locaux et une volonté politique forte que nous travaillons quotidiennement à répondre aux défis du logement.

**Jean Spinette**  
Bourgmestre

 [www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels)


 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)

 [@saint\\_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)

### Éditeur responsable:

Jean Spinette,  
place M. Van Meenen 39,  
1060 Saint-Gilles

### Cellule Communication:

 02/536 03 84

 [contact.1060@stgilles.brussels](mailto:contact.1060@stgilles.brussels)

Design by Kaligram

## Focus

# Le logement à Saint-Gilles



**À** Saint-Gilles, la politique du logement est depuis longtemps une priorité du collège des bourgmestre et échevins, désormais confiée à l'échevine Catherine François, l'objectif étant de proposer une offre de logements de qualité. La Régie foncière reste l'outil d'action principal mais la commune a aussi développé des collaborations avec le Foyer du Sud, l'AIS, le CAFA et le CPAS ou encore avec Citydev pour la création de logements acquisitifs à destination des familles à revenus moyens. La commune a également ses programmes d'intervention en matière de logement (acquisition, rénovation...), via les contrats de quartier et les contrats de rénovation urbaine et désormais le PUL (Plan Urgence Logement) en collaboration avec la Région. Où en est-on ?

## La Régie foncière, créatrice de logements

Créée en 1977 pour développer un outil immobilier ayant pour objet principal l'acquisition de biens divers, leur rénovation et mise en location à des loyers inférieurs à ceux du marché privé, elle possède aujourd'hui 180 immeubles et près de 900 logements.



Cela fait d'elle la plus importante de la Région bruxelloise après celle de Bruxelles-Ville et une des plus grandes du pays. Sa croissance a permis entre autres de préserver la mixité socio-économique dans les quartiers.

La Régie, c'est aussi un acteur à part entière en termes de revitalisation urbaine puisque, outre le logement, elle participe à la rénovation d'immeubles dont elle met certains locaux, eux aussi à loyers modérés à disposition de commerces ou d'asbl.

“ L'objectif est de proposer une offre de logements de qualité. ”

### S'INSCRIRE À LA RÉGIE FONCIÈRE

Vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente pour l'obtention d'un logement à la Régie foncière soit en vous rendant dans ses bureaux situés au 161 rue Émile Féron soit lors de la permanence qui se tient chaque mardi de 14h30 à 17h à l'hôtel de ville. N'hésitez pas à contacter la Régie au **02/ 533 34 80** ou par mail à l'adresse [regiefonciere.1060@stgilles.brussels](mailto:regiefonciere.1060@stgilles.brussels).

## ACQUISITIONS RÉCENTES ET PROJETS EN COURS

Les programmes Contrat de quartier durable, Contrat de rénovation urbaine et Plan Urgence Logement ont récemment permis d'acquérir une dizaine d'immeubles dans lesquels seront aménagés plus de 70 logements, dont des logements acquisitifs Citydev (logements dont le prix d'achat est supporté par le propriétaire et la Région bruxelloise à concurrence respectivement de 70 % et 30 %, moyennant certaines conditions, notamment quant à la durée d'occupation). Citons à titre d'exemple :

> la construction de 9 logements au 137-139 rue de l'Hôtel des Monnaies (logements acquisitifs Citydev dans le cadre du Contrat de quartier Parvis-Morichar)

- > la rénovation du 53 rue de Danemark et les 3 logements du projet Housing First au 64 avenue de la Porte de Hal, en cours pour la Régie foncière dans le cadre du Contrat de quartier Midi
- > la création de 17 à 18 logements, dans le cadre du Plan Urgence Logement (PUL régional) grâce à l'acquisition et à la rénovation de 4 bâtiments situés rues Guillaume Tell, de la Victoire, Fernand Bernier et de Mérode
- > la production de 7 logements étudiants au 164 de la rue Théodore Verhaegen et la création de 25 logements acquisitifs Citydev, rue de Belgrade, dans le cadre du CRU Roi.



↑ Exemple d'avant/après rénovation: l'ancien garage Renault, rue de l'Hôtel des Monnaies, transformé en logements

“À partir de 2024, tout locataire de la Régie foncière qui rentre dans les conditions d'accès au logement social pourra bénéficier de la socialisation s'il en fait la demande.”

# Les priorités de travail en matière de logement

Depuis 2013, le Code bruxellois du Logement énonce toute une série de mesures destinées à réglementer la qualité des logements mis en location et, par conséquent, à inciter à leur rénovation lorsqu'elle est nécessaire. Il repose sur une série de formalités à accomplir pour faire vérifier l'état d'un logement loué en termes de sécurité, de salubrité ou de degré d'équipements.

Pour coordonner les différentes actions menées en matière de logement, Saint-Gilles dispose désormais d'un référent chargé du suivi des différents objectifs, fixés dans sa politique communale mais aussi au travers du protocole de collaboration passé entre Région et commune, dans le cadre du Plan Urgence Logement (PUL). Protocole que nous sommes les premiers à avoir signé. Celui-ci se déploie autour de cinq grands axes : l'augmentation de l'offre et de la qualité des logements à finalité sociale, l'amélioration de l'action publique en matière de logement, le soutien

aux locataires, la garantie du respect du droit au logement et l'accès à la propriété.

Le collègue échevinal met aujourd'hui l'accent sur deux priorités :

### 1. La socialisation des loyers

Les locataires de la Régie foncière qui sont inscrits comme demandeurs d'un logement social et qui répondent aux conditions d'accès peuvent demander à bénéficier d'un **loyer socialisé**. Il est alors **calculé de la même manière que pour un logement social et tient compte des revenus**. 128 locataires ont été identifiés comme étant dans les conditions. Parmi eux, 72 ont renoncé à une demande de socialisation de loyer et 53 ont reçu une réponse positive (2 l'attendent encore).

À partir de 2024, tout locataire de la Régie foncière qui rentre dans les conditions d'accès au logement social pourra bénéficier de la socialisation s'il en fait la demande.

### 2. La lutte contre les immeubles à l'abandon et l'insalubrité

L'insalubrité de certains immeubles, voire leur abandon, réduit le nombre de logements de qualité disponibles à Saint-Gilles. Chaque année, le service communal des taxes réalise une enquête de terrain sur l'ensemble du territoire pour repérer les différents immeubles en mauvais état. Une enquête approfondie est ensuite réalisée sur chaque bien en recoupant les données issues des services population, urbanisme et celles en provenance de Vivaqua et des fournisseurs d'énergie. Les immeubles effectivement inoccupés font l'objet d'une taxation lorsque le propriétaire n'entreprend pas les démarches nécessaires pour leur remise en location. Un accompagnement dans leurs démarches peut être proposé aux propriétaires en difficulté.

**En 2022, 320 adresses ont été identifiées. 34 biens font l'objet d'un suivi plus rapproché, les autres ayant bénéficié finalement de l'attention nécessaire des propriétaires.**

Parallèlement, le service Sécurité, Hygiène et Environnement opère en moyenne 300 visites de logements par an pour des plaintes de locataires liées à des problèmes d'insalubrité. Elles peuvent déboucher sur une obligation pour le propriétaire de mettre son logement en conformité et, en cas de non-respect de cette obligation et en dernier recours, à une expulsion des locataires. **L'année dernière, 24 arrêtés d'insalubrité proclamant l'interdiction de mise en location ont été pris**, portant à 248 le nombre de logements frappés d'une interdiction mise en location. Les locataires expulsés sont alors accompagnés vers une solution de relogement transitoire par le CPAS, une petite part des logements des opérateurs publics restant disponible pour faire face à ce type de situations.

# Les autres acteurs du logement



## Le CAFA

Le CAFA, secteur logement, est l'opérateur qui a en la matière une vision très transversale. Intégré au CPAS, ses champs d'action sont multiples dans la mesure où, entre autres :

- > il conseille sur l'ensemble des questions relatives au logement (contrat de bail, garantie locative, allocation de relogement, état du logement...)
- > il informe les propriétaires sur les techniques de rénovation et les primes existantes et les soutient dans leurs démarches administratives
- > il prospecte dans la commune, par l'intermédiaire de sa *Table du logement*, pour relever les annonces des logements à louer, ensuite répertoriées dans un listing à destination des usagers à la recherche d'un logement.

Toutes les infos sur [www.cafa.be](http://www.cafa.be).



## Le CPAS

**Le CPAS, lui aussi partenaire important de la politique communal en la matière, dispose de 51 logements :** 8 appartements, 13 studios dont la gestion est assurée par l' AIS (Agence Immobilière Sociale) et 33 flats dans la séniorie Les Tilleuls. Un immeuble acquis récemment rue de Suède verra la création de 7 logements supplémentaires. Vous souhaitez en savoir plus ou vous adresser au CPAS ? Consulter son site <https://cpas1060.be>.

## Le Foyer du Sud

Le Foyer du Sud dispose de **1.150 logements sociaux** répartis sur le territoire de la commune, dont 40 nouveaux récemment issus d'un transfert depuis le parc immobilier de la Régie foncière.



210 logements supplémentaires devraient encore être transférés de la même manière dans les mois à venir. Pour en savoir plus sur les conditions d'accès et demandes d'obtention d'un logement social, vous pouvez consulter le site internet [www.foyerdusud.be](http://www.foyerdusud.be).

## L'Agence Immobilière Sociale (AIS)

L' AIS gère actuellement **210 logements** principalement à Saint-Gilles. Cinq viendront renforcer ce nombre grâce à l'acquisition d'un immeuble rue de Monténégro. Pour rappel, les AIS sont de asbl reconnues, agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale, qui ont pour mission de socialiser une partie du marché locatif bruxellois.



Elles gèrent la location de logements qui appartiennent principalement à des propriétaires privés et les mettent en location à un prix abordable, à destination de ménages à revenus modestes. En échange d'un loyer inférieur au prix du marché, le propriétaire est assuré d'une tranquillité de gestion et reçoit de nombreux services et garanties (paiement assuré du loyer, entretien du bien, aide à la rénovation, exonération du précompte immobilier...).

Plus d'infos sur [www.agenceimmobiliersaintgilles.be](http://www.agenceimmobiliersaintgilles.be).

# Le tri des déchets alimentaires bientôt obligatoire

Jusqu'ici réalisé sur base volontaire, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire dans toutes les communes de la Région bruxelloise à partir du **15 mai**. Ces déchets représentent 40 % du contenu des sacs blancs. Recyclés en compost, ils sont utilisés comme engrais et participent ainsi au cycle naturel de notre alimentation. Ils peuvent aussi être transformés en électricité et en chaleur.

## Comment trier ces déchets ?

**Soit en utilisant les sacs et containers orange** : le service communal de la propreté peut vous fournir gratuitement le petit container, réservez-le au **0800/97613** ou par mail à l'adresse [proprete.1060@stgilles.brussels](mailto:proprete.1060@stgilles.brussels). Vous pouvez également vous en procurer un dans les Recypark régionaux. **À Saint-Gilles, les sacs orange doivent être sortis le jeudi matin avant 12h sauf pour les rues situées du côté de la gare du Midi frontalier avec la commune d'Anderlecht, où ils doivent l'être le vendredi, avant 12h également.**

**Soit en optant pour le compost (privé ou partagé)** : il en existe plusieurs partagés dont ceux situés parc Pierre Paulus, square Baron Bouvier, jardin Victor de Laveleye (station de métro Horta), avenue Ducpétiaux (résidence Les Tilleuls), place des Héros (école Ulenspiegel) et square Van Caulaert (pépinière La Pousse qui Pousse).

## Les autres déchets

Pour ce qui est de la collecte des autres déchets (sacs blancs, bleus et jaunes), rien ne change à Saint-Gilles, ni les jours ni le nombre de passages (2 fois par semaine pour les blancs, une fois pour les jaunes et une fois pour les bleus). Retrouvez sur [www.arp-gan.brussels](http://www.arp-gan.brussels) toutes les infos nécessaires ainsi que les calendriers du ramassage des différents types de déchets. Vous y trouverez aussi un mémo-tri, pour vous aider à savoir quoi mettre dans quel sac et tous les contacts utiles de l'Agence Bruxelles-Propreté.

**Le tri des déchets alimentaires devient obligatoire pour tous les Bruxellois, le 15 mai 2023.**

Passons à l'action dès aujourd'hui !



## Quels déchets dans votre sac orange ?



### Peuvent y être déposés

- > Restes de repas (y compris les restes de viande et de poisson)
- > Épluchures de fruits et de légumes
- > Marc de café et sachets de thé
- > Papiers essuie-tout
- > Mouchoirs et serviettes en papier
- > Aliments périmés (sans leur emballage)



### Ne pas y déposer

- > Les os, les carcasses, les arêtes
- > Les coquilles d'œufs, de noix, d'huitres, de moules..
- > Les noyaux
- > Les déchets de jardin => sac vert
- > Les litières, même biodégradables
- > Les cendres de bois
- > Les langes
- > Les emballages compostables/biodégradables
- > Les déchets alimentaires liquides (sauces, huiles, restes de soupe...)

## Quels déchets dans votre compost de quartier ?



### Peuvent y être déposés

- > Épluchures de fruits et légumes
- > Marc de café
- > Sachets de thé non-pyramidaux
- > Déchets du potager
- > Fleurs et plantes mortes bio
- > Coquilles d'œufs
- > Broyat de feuillus (éviter les résineux)
- > Sciure sans traitement
- > Écorce
- > Paille
- > Taille de haies sans feuilles
- > Coquilles de noix, noisettes etc.
- > Mouchoirs, essuie-tout
- \*! en cette période exceptionnelle de pandémie, jetez-les dans le sac blanc
- > Carton, boîte d'œufs MAIS sans encres de couleurs (contiennent des métaux lourds).



### Ne pas y déposer

- > Sauces, graisses et huiles
- > Restes de repas cuisinés
- > Déchets d'origine animale : viande, poisson
- > Produits laitiers : fromage, yaourt, crème fraîche
- > Pain
- > Terre, sable, cendre
- > Charbon de bois
- > Poussière d'aspirateur
- > Matières synthétiques
- > Fer et métaux
- > Mégots de cigarette
- > Journaux colorés, magazines
- > Fleurs coupées du fleuriste
- > Emballages compostables

## ENCOMBRANTS, GRAFFITIS ET AUTRES

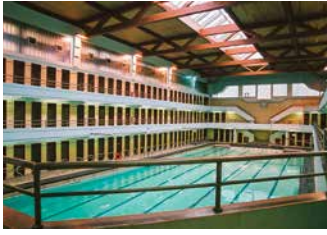
Parce que la propreté ne se limite pas au ramassage des sacs, n'oubliez pas que **notre service communal de la propreté vous propose de passer chez vous gratuitement pour enlever vos encombrants (5m³/4 fois par an), les graffitis en façade ou vos sacs poubelles avant votre départ en vacances.** Il vous suffit pour cela de prendre rendez-vous par téléphone (**0800/97613**), par mail ([proprete.1060@stgilles.brussels](mailto:proprete.1060@stgilles.brussels)) ou sur [www.irisbox.brussels](http://www.irisbox.brussels).

Vous pouvez également profiter des passages à Saint-Gilles de la **déchetterie mobile**, organisée en collaboration avec Bruxelles-Propreté, pour y déposer vos **encombrants, déchets chimiques, peintures, huiles, piles, vêtements ou jouets à donner.**

### Prochaines dates, de 9h à 18h :

- > **lundi 26/6** (square Jacques Franck devant le garage Renault)
- > **mardi 27/6** (rue Berckmans entre l'avenue Jaspas et la rue de l'Hôtel des Monnaies)
- > **mercredi 28/6** (rue Gustave Defnet entre la ch. de Forest et la rue Crickx)
- > **jeudi 29/6** (rue de Parme entre les rues des Étudiants et de la Victoire).

## FERMETURE DE LA PISCINE VICTOR BOIN



Contrainte de faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de sécurisation, la piscine Victor Boin fermera ses portes le 1<sup>er</sup> juillet prochain. La durée du chantier est estimée à 30 mois ce qui, sauf imprévus, programme sa réouverture pour début 2026.

## RUES AU JEU 2023



En tant qu'habitant vous pouvez – sous certaines conditions – demander la fermeture de votre rue au trafic automobile durant les congés scolaires, comme le prévoit le code de la route. Cela offre aux enfants de l'espace pour jouer et aux voisins la possibilité de se rencontrer. Pour cet été 2022, **les formulaires doivent être introduits au plus tard le 15/5 pour une rue fermée en juillet et le 6/6 pour une rue fermée en août**. Plus d'infos, formulaire et règlement sur <https://stgilles.brussels/rues-reservees-au-jeu>.

# Contrat de quartier Parvis-Morichar

## INAUGURATION DU JARDIN HÉLÈNE DE RUDDER ET DU PARC PIERRE PAULUS

**L**a cour attenante au centre culturel Jacques Franck a été entièrement repensée. Désormais appelée jardin Hélène De Rudder, et ouverte à tous, elle est accessible via le 11 rue de Rome. Le bourgmestre Jean Spinette et l'échevin en charge de la rénovation urbaine, Willem Stevens, l'ont inaugurée le 1<sup>er</sup> avril dernier en présence des autres membres du Collège et de nombreux Saint-Gillois. Née Hélène du Ménil à Ypres en 1869, elle figure parmi les rares artistes féminines dont le talent fut reconnu de son vivant. Elle reçoit des commandes de broderies monumentales pour l'exposition internationale de Bruxelles de 1897, pour l'hôtel de ville de Bruxelles, l'hôtel provincial



de Gand, et bien sûr pour l'hôtel de ville de Saint-Gilles, dont huit broderies ornent la salle des mariages. Elles retracent les étapes de la vie. Elles sont signées avec son mari Isidore De Rudder, témoignant du rapport égalitaire du couple et d'une collaboration artistique exceptionnelle pour le 19<sup>e</sup> siècle.

**Le 24 mai prochain, c'est le parc Pierre Paulus qui rouvrira ses portes** après son réaménagement complet. Nous savons qu'il vous a manqué mais vous pourrez, petits et grands, en profiter très bientôt : nouveaux espaces de jeux et de détente, nouveaux cheminements, nouveau boulo-drome Charles Picqué, nouvelles plantations... Les informations complètes sur sa réouverture seront prochainement disponibles sur notre page Facebook (communesaintgilles) ou notre site internet [www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels).

# La fête Bethléem et sa brocante

## SAMEDI 3 JUIN SUR LA PLACE BETHLÉEM

**R**endez-vous devenu attendu de toutes et tous, l'asbl *Ensemble pour 1060!*, le service communal de Cohésion sociale, les associations, les habitants, les commerçants seront heureux de vous accueillir à la 23<sup>e</sup> édition de la fête Bethléem pour y découvrir les projets des associations saint-gilloises présentes, déguster de bons petits plats et profiter d'une programmation variée dans une ambiance familiale, festive et conviviale.

Au programme : brocante, concerts, danses, cuisine du monde, barbecue, châteaux gonflables, ateliers créatifs, jeux en bois, expression citoyenne, jeux géants, tournoi dédié aux jeunes, distribution de plantes et encore beaucoup d'autres animations. Ne manquez pas cet événement incontournable de la vie locale



saint-gilloise ! Plus d'infos auprès de Jonathan Verstraeten et Baby Goma au 02/ 899 03 20 ou [j.verstraeten@ensemblepour1060.be](mailto:j.verstraeten@ensemblepour1060.be).

**“ Ne manquez pas cet événement incontournable de la vie locale saint-gilloise ! ”**

# Déminéraliser et végétaliser l'espace public

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que nos villes sont trop minérales qu'il est essentiel de refaire une place à la nature dans notre environnement urbain (pour la biodiversité, la qualité de l'air, l'ombre...) mais aussi d'augmenter la perméabilité du sol pour limiter les risques d'inondations.

Ces dernières semaines, plusieurs projets ont été menés à Saint-Gilles afin d'augmenter les surfaces plantées et la perméabilité des sols, et permettre ainsi l'infiltration des eaux pluviales :



> rue de Savoie, les fosses d'arbres ont été agrandies pour favoriser le déploiement des racines et rendre le sol plus perméable. Trois nouvelles fosses ont en outre été ajoutées : de nouveaux arbres seront plantés cet automne à la saison propice



> place des Héros, les enfants de 5<sup>e</sup> primaire de l'école Ulenspiegel ont finalisé le projet *Excalibur*. Devant leur école, après avoir déminéralisé une place de stationnement et aménagé un parklet, ils ont mis cette fois la main à la terre, scié, poncé, nettoyé et planté pour aménager un petit espace vert et ludique, délimité par des souches d'arbres issus de nos parcs saint-gillois. Un chantier pédagogique initié par les associations **Less béton asbl**, **Heroes for Zero** et la **Cité Des Jeunes** avec le soutien des services communaux Enseignement et Espaces verts, des Saintgilliculteurs et de Bruxelles Mobilité



> enfin rue de Bosnie, 23 habitants bénévoles, accompagnés par l'asbl **Less béton** et avec l'aide du service communal des Espaces publics, ont déminéralisé ensemble une surface de 40m<sup>2</sup>. 5 fosses avec des plantes de nos régions ont été installées en voirie.

Ces trois projets viennent s'ajouter aux autres espaces déjà déminéralisés comme la placette Bosquet, la place « Des deux bancs » (au croisement des rues de Monténégro et Defnet), les grandes fosses d'arbres rues du Métal, de Danemark, Dethy ou d'Irlande.

## RENTABILISEZ VOTRE GARAGE INOCCUPÉ



Vous possédez un garage de minimum 10 m<sup>2</sup> ou un local que vous n'utilisez pas ? Rentabilisez-le en le louant comme parking vélos sécurisé pour vos voisins cyclistes et contribuez à la mobilité active dans votre quartier. Parking.brussels devient votre locataire et s'occupe de tout : installation des arceaux, sécurisation de l'accès grâce à un système de badge, gestion de l'attribution des places... Et vous, vous percevez un revenu mensuel fixe et garanti. Intéressé ? Contactez [bike@parking.brussels](mailto:bike@parking.brussels) ou consultez le site [www.cycloparking.brussels](http://www.cycloparking.brussels).

## LA MOBILITÉ ACTIVE ET PARTAGÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Bonnes nouvelles du côté de la mobilité active dans notre commune. En matière de **stationnement cycliste**, Saint-Gilles compte désormais 1154 arceaux, 53 box à vélos et 5 parkings sécurisés hors voirie (ce qui représente 127 places bientôt complétées par 17 emplacements place Marie Janson). Pour stationner les **trottinettes partagées**, 39 dropzones ont été tracées sur les voiries communales. 41 seront ajoutées prochainement par la Région sur les voiries régionales. 17 (bientôt 34) **bornes de recharge** sont à la disposition des Saint-Gillois pour la recharge des véhicules électriques.

Enfin, la commune compte 23 stations de **voitures partagées** (Cambio et Getaround) pour 51 véhicules (encore 6 nouvelles stations à venir en 2023). De quoi encourager de nouvelles habitudes de déplacements ! Plus d'infos auprès de notre cellule mobilité à l'adresse [mobilite@stgilles.brussels](mailto:mobilite@stgilles.brussels).

## Votre déclaration d'impôts via MyMinfin (Tax-on-web)

Depuis fin avril, votre déclaration (en grande partie pré-remplie) ou votre proposition de déclaration simplifiée est disponible dans MyMinfin (Tax-on-web). Il vous suffit de vous identifier via itsme ou votre carte d'identité électronique. Si vous n'avez pas activé votre **eBox** et si vous n'avez pas utilisé Tax-on-web l'année passée, vous recevrez normalement votre déclaration (ou proposition de déclaration simplifiée) par la poste, dans le courant du mois de mai. Si les données reprises dans la déclara-

tion simplifiée sont correctes et complètes, vous ne devez rien faire. Vous ne devez rien envoyer ou confirmer. Vous recevrez automatiquement votre avertissement-extrait de rôle (note de calcul). Si vos données sont inexactes ou incomplètes, vous devez les corriger, soit via **MyMinfin (Tax-on-web)**, soit via le formulaire de réponse papier.

**Si néanmoins vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts par un agent du SPF Finances,**

**une permanence aura lieu à l'hôtel de ville les 19, 20, 22 et 23 juin prochains, de 9h à 12h et de 13h à 15h. Sur rendez-vous uniquement à prendre au 02/536.02.11 ou en vous présentant à l'hôtel de ville (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h).**

**Plus d'informations ?**

[https://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration\\_impot/declaration](https://finances.belgium.be/fr/particuliers/declaration_impot/declaration)

02/ 5725757

## SAVE THE DATE

### Fête de la musique

23 juin - place Van Meenen

24 juin - CUBE (131 avenue Fonsny)

## HABITAT VIVANT

Le Cahier Habitat Vivant est désormais disponible gratuitement à la MaisonEcoHuis (33 rue du Fort). Retrouvez-y l'ensemble des solutions techniques pour favoriser la biodiversité dans votre quartier et plus particulièrement la présence d'espèces cavernicoles telles que le moineau, la mésange bleue, l'étourneau... De l'installation d'un nichoir encastré à l'ouverture d'un trou de boulin, en passant par l'aménagement de votre corniche, tout y est décrit en détail.

## INSPIRONS LE QUARTIER

Vous avez une idée, ou l'envie de dynamiser votre quartier avec vos voisins ? Bruxelles-Environnement lance son appel à projets Inspirons le quartier 2023. Il est là pour vous aider à mettre en œuvre vos projets collectifs de quartier et peut vous offrir un accompagnement méthodologique et un soutien financier pour contribuer à un cadre de vie plus durable. Il a pour objectif de dynamiser et d'améliorer le cadre de vie d'un quartier en mobilisant ses habitants autour de la protection de l'environnement et du développement durable à travers les thèmes suivants : alimentation, ressources et déchets, compost collectif, propreté publique, nature et biodiversité, mobilité, énergie... Le formulaire de candidature est à remettre pour mi-juin. Pour plus d'infos sur <https://inspironslequartier.brussels>, [citizensprojects@inspironslequartier.brussels](mailto:citizensprojects@inspironslequartier.brussels) ou au **0800/ 85 286**. Vous pouvez aussi contacter la MaisonEcoHuis : [maisonecohuis@stgilles.brussels](mailto:maisonecohuis@stgilles.brussels) - **02/ 533 9590**.

# Une expo photo sur les familles monoparentales

Le service Égalité des chances et Droits des femmes, en collaboration avec l'asbl Women we Share, vous présente son exposition photo dans l'espace public sur le thème de la monoparentalité. Elle sera accessible **du 30 mai au 30 juin** dans différents lieux : le parc Pierre Paulus, le square Jacques Franck, le petit Parvis, ainsi que la place Bethléem. Cette exposition en plein air a pour objectif de rendre plus visible les familles monoparentales et notamment les mamans solos, leurs réalités et leurs récits à travers des photos, des témoignages écrits et audios.



↑ © Myriam Andries, asbl Women we Share.

# Un gîte pour les abeilles ! Saint-Gilles for bees

Saint-Gilles se mobilise pour accueillir les abeilles sauvages. Méconnues, végétariennes et inoffensives pour les humains, les abeilles sauvages ne produisent pas de miel mais sont indispensables au bon fonctionnement de la nature urbaine et à notre alimentation. Elles s'installent dans les murs de nos maisons, les joints de nos trottoirs, les talus de nos parcs et soutiennent la reproduction des plantes en butinant les fleurs à la recherche de pollen et de nectar. La MaisonEcoHuis et ses partenaires de la commune vous invitent à découvrir ces précieux insectes et à vous impliquer dans leur protection avec l'aide de l'asbl *Apis Bruoc Sella*. Comment ? En nous aidant à mieux connaître les ressources (gîte et couvert) disponibles pour les abeilles, en participant au recensements des abeilles (sauvages et domestiques), en réalisant des aménagements pour les accueillir et les mettre en valeur.



Intéressé ? Rendez-vous le **mardi 9 mai à 18h** à la MaisonEcoHuis (33 rue du Fort) pour un moment convivial de découverte des abeilles sauvages et des actions du projet *Saint-Gilles for bees*.

**Infos :**

[www.maisonecohuis.be](http://www.maisonecohuis.be)

**02/ 533 95 90**

ApisBruocsella - [sophie.maerckx@apisbruocsella.be](mailto:sophie.maerckx@apisbruocsella.be)

Avec le soutien de Bruxelles-Environnement



**BREDE SCHOOL,  
OFFRE DE COURS  
POUR 2023-2024**

Tu souhaites t'inscrire à un cours ou à une activité en néerlandais après l'école pour l'année scolaire prochaine ? Envie d'essayer le cirque, le jiu-jitsu, la danse urbaine, le théâtre ou les mini-sports ? Les inscriptions ouvrent bientôt : dès le 22 mai à 9h pour les Saint-Gillois, et pour tout le monde le 22/6, à 9h également. Inscrivez-vous à la réception du Pianofabriek (35 rue du Fort) ou sur [www.pianofabriek.be](http://www.pianofabriek.be). Plus d'infos auprès de Linde Maes (**0490/ 52 30 09** - [Imaes@stgilles.brussels](mailto:Imaes@stgilles.brussels)).



# La Fête de l'Iris à Saint-Gilles

**SAMEDI 6 MAI, REDÉCOUVREZ 3 LIEUX QUI FONT SON HISTOIRE**

**À** l'occasion de la Fête de l'Iris, fête de la Région bruxelloise, vous pourrez visiter ou découvrir différents lieux à Saint-Gilles.

## L'Ægidium

En plein Parvis Saint-Gilles, au n°18, derrière une façade anonyme, se cache l'un des bijoux les plus luxuriants de la couronne ! Ancien cinéma, salle de bal, et lieu dédié à la fête, l'Ægidium est privé de ses flonflons depuis quarante ans. Le vieux phénix renaîtra un jour de ses cendres, et même à moitié délabré et sombre, il est d'une beauté inattendue. Une visite d'un romantisme absolu.

**Visites guidées gratuites (70 minutes), en français uniquement, à 11h, 12h30, 15h et 16h30. Réservation indispensable à l'adresse [contact.1060@stgilles.brussels](mailto:contact.1060@stgilles.brussels).** Merci de préciser votre adresse, l'heure souhaitée et le nombre de personnes. Un mail de confirmation vous sera envoyé. Avec la collaboration des *Visites de mon voisin*.



↑ Ægidium

## Les maîtres de l'Art nouveau et leurs disciples dans les rues de Saint-Gilles

De la station de métro Horta à la maison Hannon, en passant par les maisons de Paul Hankar, Victor Horta, Gustave Strauven, Paul Vizzavona, et Antoine Pompe, parcourez ces richesses architecturales dans les rues de Saint-Gilles avec Grégory Van Aelbrouck, conservateur de la maison Hannon. **Visites guidées gratuites (75 minutes), en français uniquement, à 10h, 11h30 et 14h. Réservation indispensable à l'adresse [contact.1060@stgilles.brussels](mailto:contact.1060@stgilles.brussels).** Merci de préciser l'heure souhaitée et le nombre de personnes. Un mail de confirmation vous sera envoyé. Avec la collaboration de la *Maison Hannon*.

**“ En plein Parvis Saint-Gilles, au n°18, derrière une façade anonyme, se cache l'un des bijoux les plus luxuriants de la couronne ! ”**

## Lieu de rendez-vous :

station de métro Horta, chaussée de Waterloo, côté Jardin Victor de Laveleye. Fin de la visite à la Maison Hannon, avenue de la Jonction. La maison est actuellement en travaux, et non visitable, en vue de son ouverture le 1<sup>er</sup> juin.



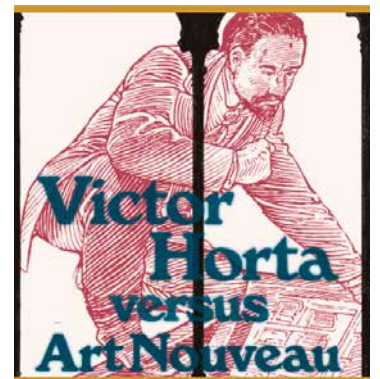
↑ Maison Hannon

## Visites guidées gratuites de l'exposition Horta versus Art nouveau

Comprendre Horta de l'intérieur en sortant des sentiers battus. Tel est l'objectif de cette exposition : comprendre son expression, son vocabulaire hors de toute idée préconçue... Visites guidées gratuites, sans réservation, en français (11h, 11h30, 12h et 12h30) ou en néerlandais (13h, 13h30 et 14h). **Durée de la visite : 30 minutes, maximum 10 personnes par créneau horaire** (merci de vous présenter 10 minutes avant le début de la visite). Avec la collaboration du *musée Horta* (la visite guidée de l'exposition ne donne pas accès au musée).

## Lieu de rendez-vous :

Musée Horta, 27 rue Américaine.



## Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

### Le mot de la Liste du bourgmestre

Pour le groupe LB : le logement est un enjeu majeur, malgré l'absence de véritables réserves foncières. La Régie foncière est l'outil principal de mise en œuvre de la politique de logement, elle dispose déjà aujourd'hui d'environ 1000 logements en location et n'est pas en reste en termes de projets.

En matière de logement, une nouvelle offre plus diversifiée est favorisée, dont notamment un projet de logement intergénérationnel et des projets de logements acquisitifs à destination de familles à revenu moyen (rues de Belgrade et de l'Hôtel des Monnaies en partenariat avec citydev.brussels).

Des logements seront construits dans le cadre du CRU Roi (contrat de rénovation urbaine) dans les bâtiments qui

accueilleront la future halle alimentaire au 164 rue Théodore Verhaegen et dans la Recyclerie sociale, rue de Belgrade.

La commune poursuit son effort pour créer des logements publics et consacrer des moyens importants à la rénovation et à la performance énergétique des logements sociaux et communaux.

A citer aussi le projet de la « dalle Horta », au-dessus de la station métro Horta, qui permettra la création de logements dans le cadre du contrat de quartier Parvis-Morichar. D'autres logements verront eux le jour grâce à la rénovation et à la transformation du site du garage Renault dans la rue de l'Hôtel des Monnaies.

Le Foyer du Sud s'active aussi à mettre à disposition des personnes les plus fragiles économiquement des logements sociaux de qualité. L'attente d'un logement social reste encore longue. L'objectif reste d'accroître l'offre.

Pour ce faire, le Foyer acquiert des logements auprès de la Régie foncière de Saint Gilles pour permettre aux occupants de bénéficier de loyer à tarif social (déjà 40 logements en 2021).

Nous continuerons à inciter les propriétaires privés à louer leur bien via l' AIS Saint-Gilles (agence immobilière sociale), créée par les pouvoirs publics, afin d'augmenter le nombre de logements à caractère social.

Le logement ne se résume pas à un toit et quatre murs. C'est un lieu de vie et de rencontres, relié à un quartier où animations, travail des associations et présence des services publics contribuent au maintien de la cohésion sociale. ■

**Hassan Assila**

Chef de groupe LB

### Le mot d'Ecolo-Groen

#### Pour plus de nature en ville

Nous nous battons chaque jour pour préserver et donner une plus grande place à la nature dans notre commune et dans notre ville.

Pour Ecolo-Groen, la biodiversité en ville est fondamentale car elle contribue à la qualité de vie des habitants et à la résilience de nos quartiers face aux effets des changements climatiques, comme les fortes chaleurs ou les inondations. La biodiversité permet notamment de réguler la qualité de l'air, de l'eau et du sol, de limiter l'effet de l'îlot de chaleur urbain en rafraîchissant l'atmosphère, et de fournir des espaces de loisirs et de détente pour les citoyens. Enfin, la biodiversité en ville est essentielle pour créer des quartiers et des villes durables et résilientes, qui offrent un cadre de vie sain et agréable pour leurs habitant.e.s.

Pour nous, la préservation des espaces verts en ville est un enjeu environnemental et de justice sociale fondamental. Le contact avec la nature est essentiel pour le bien-être et la santé mentale de tous les citoyen.ne.s, en particulier pour les plus vulnérables. La nature a un effet indéniable sur la réduction du stress, la qualité de vie et la créativité. Et c'est encore plus nécessaire dans les quartiers populaires trop souvent trop souvent privés d'un accès à un espace vert proche alors même que leurs habitant.e.s n'ont souvent ni terrasse ni jardin.

C'est la raison pour laquelle nous refusons de livrer la nature aux promoteurs immobiliers. Nous nous battons, par exemple, pour préserver des friches comme celle de Josaphat, car leur destruction aurait donc un impact négatif sur l'environnement et



la biodiversité, mais aussi sur la qualité de vie. Ces espaces verts sont souvent des lieux de détente et de loisirs pour les Bruxelloises et Bruxellois qui ont peu d'opportunités pour se connecter avec la nature en ville.

Nous refusons néanmoins d'opposer nature et le besoin bien réel de logements. Bruxelles a besoin de plus de nature et de plus de logements abordables. Il est possible de trouver des solutions équilibrées qui respectent à la fois l'environnement et les besoins

de logements. Tous les leviers doivent être actionnés pour rénover du logement public et social, lutter contre les logements vides, convertir les espaces de bureaux en habitations, etc. Autant de solutions qui doivent répondre au besoin de logements sans enlever aux citoyen.ne.s le droit essentiel de bénéficier près de chez eux des bienfaits de la nature. ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ [contact@ecologroen1060.be](mailto:contact@ecologroen1060.be)

🌐 <https://ecologroen1060.be/>

## Le mot du PTB\*PVDA

### Pétition : une plaine de jeux et du sport pour le square Jacques Franck

Il y a à peine quatre ans, la commune inaugurerait le nouveau square Jacques Franck, dans le quartier Porte-de-Hal. Les travaux avaient coûté plus de 3 millions d'euros. Aujourd'hui, la commune de Saint-Gilles a annoncé de nouveaux travaux au square Jacques Franck, pour 500 000€.

C'est une opportunité pour rectifier les erreurs commises la première fois. Car la commune n'avait pas suffisamment écouté les habitant-es et leurs besoins : manque de verdure, sol très sombre, absence d'équipements sportifs ou ludiques pour enfants, manque de convivialité, pas de dossiers pour s'asseoir confortablement,...

Le bureau d'architecte désigné pour le nouveau projet organise une consultation tous les mercredis à l'antenne communale (rue Fontainas 43). Tout le monde peut aller se renseigner et donner son avis.

En parallèle, nous avons décidé d'organiser notre propre consultation. Il en ressort que les usager-es de la place ont surtout besoin d'une plaine de jeux de qualité pour les enfants, mais aussi d'équipements sportifs complets en plein air. D'autres communes ont investi dans de tels équipements et parviennent à les entretenir. Citons les bons exemples de la plaine de jeux du Scherdemaël à Anderlecht, ainsi que de l'installation sportive du Bempt à Forest.



Cette fois-ci, la commune doit vraiment écouter les habitant-es, en leur construisant un espace public de qualité. En cette phase de consultation officielle, c'est le moment idéal pour le rappeler à la commune. C'est pourquoi nous invitons les habitant-es à signer notre pétition pour mettre un maximum

de chances de notre côté : n'hésitez pas à scanner le QR Code ci-contre ou à visiter l'adresse ci-dessous.

[https://regiondebruxelles.ptb.be/plaine\\_sport\\_square\\_jf](https://regiondebruxelles.ptb.be/plaine_sport_square_jf)

#### Contact :

✉ [loic.fraiture@ptb.be](mailto:loic.fraiture@ptb.be)

## Le mot du MR/Open VLD

### La classe moyenne doit aussi pouvoir se loger à un prix abordable à Saint-Gilles

Au cours de ces cinq dernières années, le prix d'un appartement à Saint-Gilles a augmenté d'un tiers. Aucune autre commune de la région n'a vu ses prix augmenter plus vite. Ce n'est donc pas étonnant que même les travailleurs ne parviennent plus à acheter un logement à Saint-Gilles. Les logements disponibles ne sont tout simplement plus adaptés à la population. En 2000, Saint-Gilles était déjà la deuxième commune la plus peuplée du pays avec 42.500 habitants. Vingt ans plus tard, le nombre d'habitants était passé à près de 50.000 (soit une augmentation d'un sixième). Cependant, sur cette même période, le nombre de logements n'a augmenté que d'un vingtième.

De plus, neuf bâtiments sur dix datent d'avant 1918 ! Seulement deux pour cent de nos maisons ont moins de 40 ans. L'année dernière, seuls quatre appartements neufs ont été mis en vente sur l'ensemble du territoire de Saint-Gilles. À Forest, il y en a eu presque 10 fois plus et à Ixelles même 17 fois plus.

La classe moyenne ne trouve donc plus de logement adéquat et abordable et quitte dès lors trop vite notre commune. C'est une mauvaise chose pour nos quartiers dynamiques, mais aussi pour les caisses de la commune. Le ministre bruxellois Sven Gatz (Open Vld) a pris des mesures pour faciliter l'achat d'un logement primo acquisition. Il n'y aura plus de frais d'enregistrement à payer sur la première tranche de 200.000 euros du prix d'achat (pour les habitations jusqu'à 600.000 euros). Ce qui représente un avantage fiscal de 25.000 euros ! Cette réduction aug-

mente encore si vous investissez dans des rénovations pour faire des économies d'énergie ; 3.125 euros par amélioration de classe énergétique (PEB). Mais nous devons aussi laisser le marché du logement faire son travail en laissant l'offre et la demande jouer pleinement son rôle.

Nous misons sur un climat d'investissement intéressant pour attirer des promoteurs immobiliers afin de construire davantage et de rénover plus rapidement les maisons anciennes et mal isolées pour qu'elles soient moins énergivores. Nous pourrions ainsi mieux faire coïncider l'offre au marché du logement. De plus, cela réduira le coût énergétique mensuel pour les ménages.

Nous devons aussi arrêter de mettre des bâtons dans les roues des personnes qui veulent investir à Saint-Gilles. Nous le faisons en simplifiant et en numérisant l'obtention des autorisations de bâtir.

Plus de la moitié de nos ménages vivent seuls. Pourtant, la famille classique composée de deux parents et d'enfants est encore trop souvent la norme. Pour répondre à l'évolution des besoins en logement, nous encourageons la construction de logements innovants, où les gens décident de leur mode de vie à un moment donné de leur existence.

Dans le cas de grands projets privés, comme le site de la prison et le quartier Midi, nous voulons faire en sorte qu'il y ait suffisamment de place pour la classe moyenne, les célibataires et les formes de logement innovantes. ■

Vos conseillers communaux libéraux :

**Marc Naether**

✉ [mnaether@stgilles.brussels](mailto:mnaether@stgilles.brussels)

**Céli Rodriguez**

✉ [crodriguez@stgilles.brussels](mailto:crodriguez@stgilles.brussels)

**Melanie Verroken**

✉ [mverroken@stgilles.brussels](mailto:mverroken@stgilles.brussels)

# Contacts avec la commune

## Le Collège des Bourgmestres et Échevins 2018-2024



**Jean Spinette**  
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80  
[jspinette@stgilles.brussels](mailto:jspinette@stgilles.brussels)  
Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



**Francesco Iammarino**  
4<sup>e</sup> échevin / Ecolo-Groen  
02/ 536 03 11  
[fiammarino@stgilles.brussels](mailto:fiammarino@stgilles.brussels)  
Culture, Développement économique, Bien-être animal



**Catherine François**  
8<sup>e</sup> échevine / LB – 02/ 536 02 65  
[cfrancois@stgilles.brussels](mailto:cfrancois@stgilles.brussels)  
Logement, Régie foncière, Emploi et formation



**Catherine Morenville**  
1<sup>ère</sup> échevine / Ecolo-Groen  
02/ 536 02 40  
[cmorenville@stgilles.brussels](mailto:cmorenville@stgilles.brussels)  
Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



**Jos Raymenants**  
5<sup>e</sup> échevin / Ecolo-Groen  
02/ 536 03 28  
[jraymenants@stgilles.brussels](mailto:jraymenants@stgilles.brussels)  
Développement durable, Affaires néerlandophones, Propriétés communales, Énergie



**Myriem Amrani**  
Présidente du CPAS / LB  
02/ 600 54 11  
[mamr@cpasstgilles.brussels](mailto:mamr@cpasstgilles.brussels)



**Yasmina Nekhou**  
2<sup>e</sup> échevine / LB – 02/ 536 02 97  
[ynekhoul@stgilles.brussels](mailto:ynekhoul@stgilles.brussels)  
Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



**Willem Stevens**  
6<sup>e</sup> échevin / LB – 02/ 536 03 08  
[wstevens@stgilles.brussels](mailto:wstevens@stgilles.brussels)  
Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



**Thierry Van Campenhout**  
3<sup>e</sup> échevin / LB – 02/ 563 11 27  
[tvancampenhout@stgilles.brussels](mailto:tvancampenhout@stgilles.brussels)  
Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



**Saïd Ahruil**  
7<sup>e</sup> échevin / LB – 02/ 536 02 35  
[sahrui@stgilles.brussels](mailto:sahrui@stgilles.brussels)  
Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée

### LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet [www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels), rubrique Vie politique.

## Les services de l'hôtel de ville

**Hôtel de Ville** – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.  
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.  
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet [www.stgilles.brussels](http://www.stgilles.brussels).

**Affaires générales**  
02/ 536 02 34  
[secretariat.1060@stgilles.brussels](mailto:secretariat.1060@stgilles.brussels)

**Affaires néerlandophones**  
02/ 533 98 60  
[na-an.1060@stgilles.brussels](mailto:na-an.1060@stgilles.brussels)

**Affaires sociales**  
02/ 536 02 65  
[affairesociales.1060@stgilles.brussels](mailto:affairesociales.1060@stgilles.brussels)

**Développement économique**  
02/ 536 02 30  
[developpement.economique.1060@stgilles.brussels](mailto:developpement.economique.1060@stgilles.brussels)

**Environnement, Hygiène et Sécurité**  
02/ 536 03 95  
[hygiene.1060@stgilles.brussels](mailto:hygiene.1060@stgilles.brussels)

**Espace public**  
02/ 536 17 50  
[espacepublic@stgilles.brussels](mailto:espacepublic@stgilles.brussels)

**État civil**  
02/ 536 02 47  
[etatcivil.1060@stgilles.brussels](mailto:etatcivil.1060@stgilles.brussels)

**Finances**  
02/ 563 11 20  
[finances.1060@stgilles.brussels](mailto:finances.1060@stgilles.brussels)

**Personnes handicapées et Pensions**  
02/ 536 03 06  
[pensions.1060@stgilles.brussels](mailto:pensions.1060@stgilles.brussels)

**Propriétés communales**  
02/ 536 02 87  
[travaux.1060@stgilles.brussels](mailto:travaux.1060@stgilles.brussels)

**Urbanisme**  
02/ 536 02 15  
[urbanisme.1060@stgilles.brussels](mailto:urbanisme.1060@stgilles.brussels)

## Quelques services décentralisés

**Atelier du web**  
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68  
[vguisen@stgilles.brussels](mailto:vguisen@stgilles.brussels)

**CPAS**  
Rue Fernand Bernier 40  
02/ 600 54 11  
[cpas@stgilles.brussels](mailto:cpas@stgilles.brussels)

**Culture**  
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05  
[culture.1060@stgilles.brussels](mailto:culture.1060@stgilles.brussels)

**Enseignement communal**  
Chaussée de Waterloo 255  
02/ 536 02 99  
[enseignements.1060@stgilles.brussels](mailto:enseignements.1060@stgilles.brussels)

**Foyer du Sud**  
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80  
[fds@foyerdusud.be](mailto:fds@foyerdusud.be)

**Jeunesse**  
Rue Émile Feron 8 – 02/ 563 11 38  
[jeunesse.1060@stgilles.brussels](mailto:jeunesse.1060@stgilles.brussels)

**Justice de proximité**  
Place Marcel Broodthaers 7-8  
02/ 542 62 40  
[prevention.1060@stgilles.brussels](mailto:prevention.1060@stgilles.brussels)

**Maison Eco**  
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90  
[maisonecohuis@stgilles.brussels](mailto:maisonecohuis@stgilles.brussels)

**Personnel**  
Chaussée de Waterloo 255  
02/ 536 03 78  
[personnel.1060@stgilles.brussels](mailto:personnel.1060@stgilles.brussels)

**Petite Enfance**  
Chaussée de Waterloo 255  
02/ 563 11 46  
[creche.1060@stgilles.brussels](mailto:creche.1060@stgilles.brussels)

**Prévention**  
Place Marcel Broodthaers 7-8  
02/ 542 62 40  
[prevention.1060@stgilles.brussels](mailto:prevention.1060@stgilles.brussels)

**Régie foncière**  
Rue Émile Feron 161 – 02/ 533 34 80  
[regiefonciere.1060@stgilles.brussels](mailto:regiefonciere.1060@stgilles.brussels)

**Sport**  
Rue de la Perche 38 – 02/ 536 02 35  
[sport.1060@stgilles.brussels](mailto:sport.1060@stgilles.brussels)

**Propreté publique**  
Chaussée de Forest 63  
0800/ 97 613  
[proprete.1060@stgilles.brussels](mailto:proprete.1060@stgilles.brussels)

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis